

Paris le 20 janvier 2020

## « Journée de l'avocat en danger » : appel à manifester ce 24 janvier 2020 Journée de l'avocat en danger, 24 janvier 2020, dédiée au Pakistan

L'Association des Avocats Européens Démocrates (AED, dont est membre le SAF), coorganisatrice de la Journée de l'Avocat en Danger, lance un appel à manifester ce 24 janvier 2020 de 12H à 13H devant l'ambassade du Pakistan 18 Rue Lord Byron, Paris 8ème.

Le 24 janvier de chaque année, depuis 2009, les avocats se réunissent pour attirer l'attention sur la situation de leurs confrères menacés, recherchés, persécutés, mis sous pression, réduits au silence et emprisonnés. Les années précédentes, la Journée s'est intéressée aux pays suivants : Chine, Colombie, Egypte, Honduras, Iran, Philippines, Espagne (Pays Basque), Turquie. L'édition 2020 se concentre sur la situation des avocats au Pakistan.

Ces dernières années, les avocats pakistanais ont fait l'objet d'actes de terrorisme, de meurtre, de tentatives de meurtres, d'agressions, de menaces de mort, de harcèlement judiciaire, de procédure d'outrage et d'intimidation dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles.

Ils ont également été arrêtés, détenus ou torturés et leur famille est parfois également prise pour cible. Certains avocats ont été menacés de radiation ou ont vu leur maison perquisitionnée par la police. Des avocats chrétiens ou d'autres minorités ont été agressés ou menacés de mort. L'attaque la plus célèbre à l'encontre des avocats pakistanais a eu lieu le 8 août 2016 lorsque des terroristes ont fait exploser l'hôpital gouvernemental de Quetta lors d'un attentat-suicide qui a entraîné la mort de 56 avocats. Depuis, le nombre d'avocats assassinés a augmenté de façon alarmante, neuf d'entre eux ayant été assassinés au cours de la dernière année.

Plus récemment, l'avocat Saif ul-Malook a reçu de graves menaces de mort pour avoir représenté Asia Bibi, condamnée à mort pour blasphème, ce qui l'a conduit à fuir temporairement aux Pays-Bas.

Les auteurs de ces attentats sont des terroristes, des fanatiques religieux, la police ou des sources non identifiées. Selon certaines informations, des milices pro-gouvernementales (qui existent encore aujourd'hui) seraient à l'origine de certains meurtres et dans certains cas, les avocats ont été assassinés parce qu'ils sont chiites.

En réponse à ces attaques répétées, les avocats pakistanais font fréquemment la grève, manifestent, protestent et boycottent. La vie d'un avocat est en danger à partir du moment où il se saisit d'une affaire, qu'elle que ce soit la partie qu'il représente.

Les multiples et trop nombreuses atteintes aux droits fondamentaux des avocats pakistanais sont mieux décrites dans le rapport ci-dessous (cf. lien). Celles-ci justifient que la Journée de l'Avocat en Danger – coorganisée en Europe par des organisations nationales et internationales – soit dédiée à nos Confrères pakistanais.

A **Paris**, le rassemblement se tiendra de 12H à 13H **aux alentours de l'ambassade du Pakistan**, 18 Rue Lord Byron, 75008 Paris. Soyons nombreux à manifester nos graves préoccupations et notre solidarité avec les avocats pakistanais!

JAD Pakistan 2020